

# HONORAIRES DE TRANSACTION\*

Les honoraires sont à la charge du vendeur (sauf cas particuliers). Ils sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties.

## Barème – Honoraires de transaction :

Prix du bien	Honoraires sur prix de vente TTC MANDAT SIMPLE	Honoraires sur prix de vente TTC MANDAT SEMI-EXCLUSIF ET MANDAT EXCLUSIF
De 0 à 70 000 €	10 %	9 %
De 70 001 à 150 000 €	7 %	6 %
De 150 001 à 599 999 €	5 %	4 %
A partir de 600 000 €	4 %	3 %

Les honoraires comprennent les prestations de visites, de négociation, et de constitution du dossier de vente.

Les prix de vente sont hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière.

## ESTIMATION OFFERTE \*\*

(\*\*Forfait initial pour l'estimation d'un bien : 60 € TTC

Montant vous sera intégralement remboursé dans le cadre d'un mandat confié à un de nos agents)

\*En vigueur au 06/02/2019

neowi  
immobilier

